GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

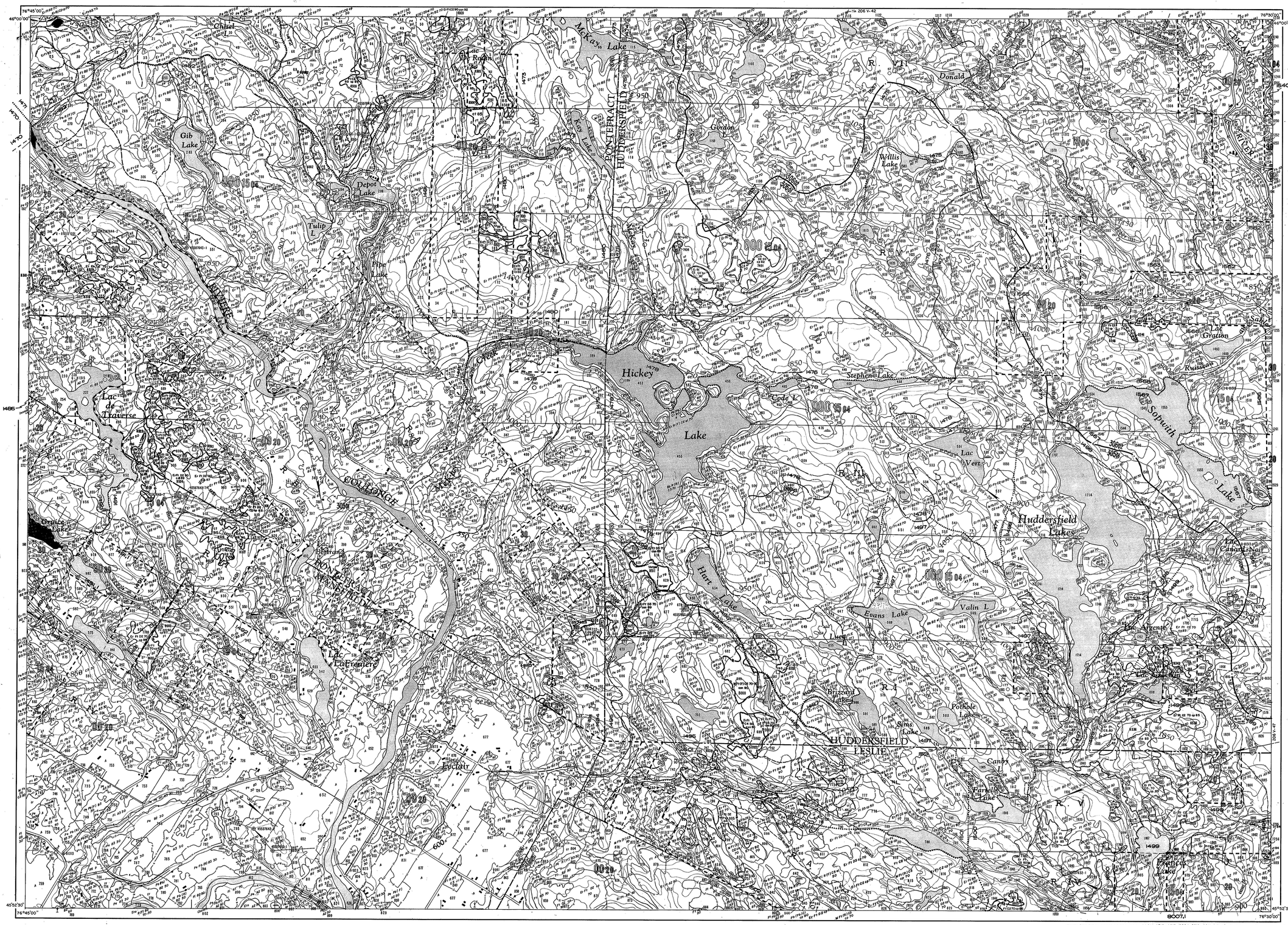

Compt. for.: 7406-7764-8349-8605-8906-9214-9513-5004-5510-6011-6506-7000
À jour : avril 1995

CARTO FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. DAUPHIN, ROCHE & ASS. (1974 PUBL.)
SIGNATURE: Jean Claude Rivard

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cp
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe avec protection de l'avancement	cpa
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	dlcd
Coupe de jardinage	cj
Brûlage partiel (dégagement)	brp
Plantation en sillons	psl
Plantation en récipients	ppr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Exploitation commerciale	ec
Récolte dans les tiges boisées (débardage libre)	ecl

N.B. Des interventions n'impliquent aucune perturbations et sont origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)	
Résineux	R
— (coulonge essence compagne prédominante)	R (E)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— à pin rouge	R (PR)
— à pin gris	R (PG)
— à mélèze (sapin)	R (M)
— à sapin	R (S)
— à mélèze	R (M)
— (plantation)	R p
Pinèdes	P
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)	P (E)
— (coulonge essence compagne prédominante)	P (E)
— à thuya (cèdre)	P (C)
— à épinette noire	P (E)
— à épinette	P (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)
— à pin rouge	P (PR)
— à pin gris	P (PG)
— à sapin et/ou épinette	P (S)
— à sapin et/ou épinette blanche)	P (S)
— (plantation de sapin)	P (S) p
— (plantation de sapin boréal)	P (SB) p
Pinèdes à pin blanc	PB
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PB (PR)
— — ...ntée rouge (thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse)	PB (PR)
— (coulonge essence compagne prédominante)	PB (PR)
— avec thuya (cèdre)	PB (C)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— avec mélèze	PB (M)
— avec pin gris	PB (PG)
— avec pin blanc et/ou pin rouge	PB (PB)
— avec pin blanc et/ou pin rouge	PB (PB)
— avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
— (plantation)	PB p
— — (plantation de pin sylvestre)	PS p
Cédrières	C
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— (coulonge essence compagne prédominante)	C (E)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— à mélèze	C (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— à pin rouge	C (PR)
— à pin gris	C (PG)
— à pruche	C (PR)
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— (plantation de thuya)	THO p
Pruchières	Pr
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— (coulonge essence compagne prédominante)	Pr (R)
— à thuya (cèdre)	Pr (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— à mélèze	Pr (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— à pin rouge	Pr (PR)
— à pin gris	Pr (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— (plantation de thuya)	THO p
Mélèzes	Me
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Me (M)
— (coulonge essence compagne prédominante)	Me (R)
— à thuya (cèdre)	Me (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— à pin blanc et/ou rouge	Me (PB)
— à pin rouge	Me (PR)
— à pin gris	Me (PG)
— à pruche	Me (PR)
— à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— plantation de mélèze européen	Me(E) p
— plantation de mélèze japonais	Me(J) p
— plantation de mélèze laricin	Me(L) p

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)		
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (R)
— — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (R)
— — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
— — — avec résineux	F1 R	F1 R (R)
— — — avec sapin	F1 S	F1 S (R)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (R)
— — — avec sapin	BB S	BB S (R)
— — — avec pin gris	BB Pg	BB Pg (R)
— — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (R)
— — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (R)
— — — avec résineux	BB R	BB R (R)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	BJ Pb	BJ Pb (R)
— — — avec pin rouge	BJ Pr	BJ Pr (R)
— — — avec résineux	BJ R	BJ R (R)
Peupliers avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (R)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Épinettes rouge (mixte)	E-R	E-R (R)
Épinettes résineux	E-R	E-R (R)
— — — sur station humide	E-R p	E-R (R) p
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (R)
— — — sur station humide	M F1	M F1 (R) p

FEUILLUS (groupements)	
Feuillus	F1
— d'essences intolérantes	F1
— d'essences tolérantes	Fb
— sur station humide	F1
— (plantation)	F1 p
Bouleaux à bouleaux blancs	BB
— — à bouleaux jaunes	BJ
— — — (plantation)	Fb p
Épinettes rouge	E-R
Peupliers	Pe
— — à bouleaux blancs	E-R BB
— — à bouleaux jaunes	E-R BJ
— — — (plantation)	E-R p
— — à feuillus d'essences intolérantes	E-R F1
— — à feuillus d'essences tolérantes	E-R Fb
Plantation d'érable à sucre	E-R p
— — de peuplier	E-R Pe p
— — de peuplier hybride	Pe p
— — de peuplier hybride	Pe p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	sd
Dénudé et semi-dénudé humide	sd
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement (maison, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.)	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bandes	cb
Coupe partielle plus épaisse légère	cp
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	ep
Brûlé partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Chablis total	ch
Épidémie totale	ep
Brûlé total	br
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
50 (1 ans)	0-30 cm	70-90 (200 ans)	52-70 (ans)
30	31-50	50-90	30-50
20	51-80	30-50	30-50
10	81-100	30-50	50-90
80	101-140	50-70	50-90
60	141-cm et plus	50-70	70-90

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière: Plus d'1 dominance de haut tolérants, aucun arbre de 81 cm et + ... Autres peuplements irréguliers: aucun arbre entre 0 et 80 cm.
Vieille irrégulière: Plus d'1 dominance de haut tolérants, aucun arbre de 81 cm et + ... Autres peuplements irréguliers: au moins 1 arbre de 81 cm et +.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	Rien
Modérée	31 à 50%	°
Forte	51 à 70%	°°
Abrupte	71 % et plus	°°°

Superficie minimale de pente: 5 ha
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0-4m)	2 (4-8m)	3 (8-12m)	4 (12-16m)	5 (16-20m)	6 (+20m)
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. DAUPHIN, ROCHE & ASS. (1974 PUBL.) — SIGNATURE: Jean Claude Rivard

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. Gil Hétrea, FORESTAL LEBANON PUBL.) — SIGNATURE: [illegible]

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 82 C3 cd 50% R — défoliation, classe de pente, classe de densité, perturbation, classe de hauteur, classe de diamètre, sous groupe d'essences, groupement d'essences

R C3 cd 69 D1 — classe de pente, classe de densité, classe de hauteur, classe de diamètre, type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne: 1981; Année de publication: 1982-1983; Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	7
Unité de gestion	71
Unité d'aménagement	1
Unité de sondage	
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	15*
Concessionnaire ou autres	04*
Bassin hydrographique	305a*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	711
Municipalité	80 280*
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1499 *
Région écologique	3a*

M.R.C. 140 PONTIAC

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du :82/4/1
Déclinaison magnétique: 13° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31 K-3 S.E.	31 K-2 S.O.	31 K-1 S.E.	31 K-1 S.O.
31 F-14 S.E.	31 F-15 N.O.	31 F-15 N.E.	31 F-16 S.O.
31 F-11 N.E.	31 F-10 N.O.	31 F-10 N.E.	31 F-9 N.O.

31 F/15 N. E.

UG 71

2/53